

Communiqué - 14 septembre 2018

En cas de rupture brutale du barrage de Vouglans, la France pourrait subir les conséquences d'un accident de type Fukushima !

Ce jeudi 13 septembre, un reportage d'Envoyé Spécial a exposé les risques de submersion de plusieurs centrales de la vallée du Rhône en cas de rupture brutale du barrage de Vouglans. Pour protéger les citoyens et éviter que des catastrophes nucléaires ingérables en série se surajoutent à une inondation dévastatrice, la fermeture de ces centrales est un impératif.

Selon le reportage diffusé jeudi 13 septembre dans [Envoyé Spécial](#), une rupture du barrage de Vouglans, dans l'Ain, ne peut être exclue. **600 millions de mètres cubes d'eau seraient alors libérés et une vague de plusieurs mètres de haut déferlerait** dans la plaine de l'Ain puis dans la vallée du Rhône... rencontrant sur son passage les 14 réacteurs nucléaires qui la jalonnent.

Le premier site nucléaire impacté, à 70 km en aval du barrage et à 35 km de Lyon, serait celui du Bugey avec quatre réacteurs en activité, un réacteur en cours de démantèlement, un centre de stockage et de conditionnement de déchets irradiés (ICEDA) en construction. EDF prétend que le site ne serait pas touché, les eaux s'arrêtant quasi miraculeusement au bord de la route d'accès à la centrale. Comment accorder le moindre crédit à ces projections, qui semblent plus relever du vœu pieux que de l'estimation prudente ? Si tout est sous contrôle, pourquoi envoyer aux associations des documents copieusement caviardés ? Surtout, un document interne à EDF évoqué dans ce reportage met en évidence une différence de 85 millions de m³ d'eau avec les estimations officielles, démentant les discours optimistes de l'entreprise.

Toujours selon ce document interne EDF, **la centrale de Saint-Alban, dans l'Isère, ne serait épargnée par la vague qu'à 7 cm près (!). Mais la centrale de Cruas-Meysses, en Ardèche, pourrait voir ses bâtiments réacteurs noyés et perdre ses sources de refroidissement, ce qui mènerait à un accident de type Fukushima. Les conséquences seraient similaires à Tricastin** (sachant que la centrale est également joutée par un vaste complexe de fabrication et d'enrichissement du combustible nucléaire).

Sans avoir pu consulter ces documents, **il y a tout lieu de craindre, quand bien même les réacteurs ne seraient pas submergés, que les débris charriés par la vague n'obstruent les filtres des systèmes de prélèvement d'eau des centrales** [1]. Le refroidissement des réacteurs serait alors compromis. Et que dire des **impacts potentiels d'une telle inondation brutale sur les infrastructures de transport d'électricité** ? En cas de défaillance de l'alimentation électrique, EDF serait contrainte de recourir aux diesels de secours pour continuer à assurer le refroidissement des réacteurs. Mais encore faudrait-il que ceux-ci puissent fonctionner, sachant que des documents internes à EDF publiés en 2016 par le [Journal de l'Énergie](#) indiquaient que la plupart d'entre eux étaient dans un état déplorable !

Un tel scénario catastrophe, impliquant la submersion en série de plusieurs réacteurs nucléaires, aurait des conséquences incommensurables. Un « simple » accident dans la vallée du Rhône, parsemée d'installations nucléaires et de sites Seveso, constituerait à lui seul un cauchemar ingérable, tant en terme de plan d'urgence que d'évacuation des populations. Qu'en serait-il avec des submersions multiples de sites

nucléaires, dans une vallée noyée sous plusieurs mètres d'eau, où les routes d'accès seraient impraticables et où l'alimentation électrique serait coupée ? Jamais la France ne se relèverait d'un tel accident.

Face à un risque qui dépasse l'entendement, la plus élémentaire des prudences exige la mise à l'arrêt des réacteurs concernés - ainsi que des usines de combustible et installations nucléaires situées à proximité. La fermeture de ces centrales est d'autant plus urgente que nombre d'entre elles ont déjà atteint les limites de leur durée de fonctionnement initialement prévue et/ou voient les incidents se multiplier (pollution des eaux au tritium et aux hydrocarbures à Cruas, arrêts d'urgence en série à Saint-Alban...). Les autorités doivent faire primer la sécurité des populations sur toute autre considération !

Pour en savoir plus : retrouvez les [information collectées par le collectif Stop Bugey sur les risques d'inondation du site](#)

Notes :

[1] Dans [un courrier daté de 2017](#), l'Autorité de sûreté nucléaire note d'ailleurs la persistance, malgré des travaux effectués il y a plusieurs années, d'un risque de perte de la source froide pour la centrale de Cruas-Meysses, en raison d'un risque de colmatage des grilles d'aspiration par des végétaux charriés par le Rhône

Contact presse :

Philippe Lambersens - 06 83 53 89 82

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23